

(M)

Mercredi 18 Mai 1994



SITUATION AU RWANDA

Participaient à ce conseil restreint, présidé par le
Président de la République :

M. BALLADUR	Premier ministre
M. LEOTARD	Ministre d'Etat, ministre de la défense
M. JUPPE	Ministre des affaires étrangères

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

M. VEDRINE	Secrétaire général
Général QUESNOT	Chef de l'état-major particulier
M. DELAYE	Conseiller

CABINET DU PREMIER MINISTRE

M. BAZIRE	Directeur du cabinet
Général COURTHIEU	Chef du cabinet militaire

SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE

Général LERCHE	Secrétaire général
----------------	--------------------

MINISTERE DE LA COOPERATION

M. POUILLEUTE	Directeur du cabinet
---------------	----------------------

MINISTERE DE LA DEFENSE

Amiral LANXADE	Chef d'état-major des armées
Général RANNOU	Chef du cabinet militaire

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

M. DENOIX DE SAINT MARC	Secrétaire général
-------------------------	--------------------

- oOo -

SECRETARIAT

Colonel BENTEGEAT	Etat-major particulier
-------------------	------------------------

115139

R W A N D A

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Je ne reviendrai pas sur le renforcement de notre aide humanitaire et sur notre action diplomatique qui ont été étudiés hier avec le ministre de la Coopération et le ministre de la Santé.

La question qui se pose aujourd'hui est celle de notre participation à la MINUAR.

Il s'agit d'une force de 5.500 hommes à vocation essentiellement humanitaire qui sera commandée par un Général canadien.

Le Canada et l'Australie ont déjà manifesté leur intention d'y participer, mais l'essentiel des contingents doit être africain. Les Sénégalais, notamment, ont été pressentis.

Jusqu'ici le Secrétaire Général n'a pas demandé de participation française à l'exception d'une aide logistique au contingent sénégalais, essentiellement des camions. Notre réponse est naturellement favorable.

Faut-il aller au-delà ? La question est posée. Nous aurons des objections très fortes du F.P.R. et nos soldats seront directement menacés. Cet élément est à prendre en considération pour définir avec combien d'hommes et sous quelle forme nous sommes décidés à participer.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le ministère de la Coopération a-t-il quelque chose à ajouter ?

DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DE LA COOPERATION

Rien de plus que ce qui a été dit par M. Juppé.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Premier Ministre ?

PREMIER MINISTRE

Je vous en ai parlé directement, Monsieur le Président.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Je vous remercie. La séance est levée.